

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

**Nom du produit :** AXIOM 2027

**Part :** RC EUR

**Code ISIN :** FR001400JNU1

**Nom de l'initiateur :** Axiom Alternative Investments, 39 avenue Pierre 1<sup>er</sup> de Serbie, 75008 Paris, France.

**Site Internet :** [www.axiom-ai.com](http://www.axiom-ai.com)

Contact : Appelez-le (+33) 01 44 69 43 90 pour de plus amples informations.

**Autorité compétente :** l'Autorité des marchés financiers est chargée du contrôle d'Axiom Alternative Investments en ce qui concerne ce document d'informations clés. Axiom Alternative Investments est agréée en France sous le numéro GP-060000039 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document d'informations clés :** 18/12/2023

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** AXIOM 2027 est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, relevant de la directive européenne 2009/65/CE (OPCVM)

**Durée :** Le fonds a été créé le 06/11/2023 pour une durée de 99 ans sauf dans les cas de dissolution anticipée ou d'une prorogation.

**Objectif :** Le FCP cherche à offrir une performance, nette de frais d'un portefeuille constitué de titres de créance d'émetteurs privés ou publics sans contrainte de notation moyenne, durée ou maturité ayant vocation à être détenu jusqu'à la date d'échéance (la « Date d'Echéance »). L'objectif de gestion de la part RC EUR est d'obtenir une performance annualisée, nette de frais, supérieure à 4% sur un horizon de placement débutant à compter du 29 décembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2027. Cet objectif est fondé sur les conditions de marché au moment de l'ouverture du fonds et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment. En cas de souscription ultérieure, la performance dépendra des conditions de marché prévalant à ce moment, qui ne peuvent être anticipées et pourraient donc conduire à une performance différente.

Il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue et que des conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants) aient pour conséquence de venir diminuer la performance du FCP. L'objectif de gestion pourrait alors ne pas être atteint.

Le fonds sera ainsi exposé aux marchés du crédit, ainsi qu'aux marchés de taux.

Ce portefeuille est progressivement constitué de la date de création du fonds jusqu'au 29 décembre 2023 à la date d'échéance du fonds (stratégie de portage), arrêtée le 31 décembre 2027.

La stratégie d'investissement consiste à établir un portefeuille diversifié de titres de créance et instruments émis par des Institutions Financières Européennes et des entreprises ou des souverains, détenus jusqu'à la date d'échéance. Le portefeuille peut être constitué de titres de toutes maturités, y compris supérieure à celle du fonds, sans contrainte de notation. Bien que le portefeuille ainsi constitué soit voué à être détenu jusqu'à la date d'échéance, le gérant se réserve la possibilité d'acheter ou vendre des titres du portefeuille, notamment s'il anticipe une dégradation du profil de risque d'un titre ou identifie une opportunité d'investissement compatible avec l'objectif et la stratégie du fonds. Le fonds adoptera à l'approche de la date d'échéance une gestion prudente lors de la phase de désinvestissement. Les titres seront conservés jusqu'à leur échéance ou, notamment pour les titres dont la maturité excède celle du fonds, revendus.

Le FCP peut être investi en titres de créance et instruments du marché monétaires jusqu'à 100% de son actif net du secteur privé ou public, sans restriction de secteur ou zone géographique (dans la limite de 10% dans les pays hors OCDE). Le fonds peut investir à hauteur de 50% maximum de l'actif net du FCP dans des obligations

notées « high yield » (titres risqués car présentant des caractéristiques spéculatives) ou non notées.

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP peut intervenir en exposition ou en couverture sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Les instruments dérivés susceptibles d'être utilisés par le gérant sont les options, les contrats à terme ferme (futures/forward), les swaps, les credit default swap (CDS), portant sur un ou plusieurs sous-jacents (titres vifs, indices, paniers) sur lesquels le gérant peut intervenir.

Préalablement à la Date d'Echéance, la société de gestion optera, en fonction des conditions de marché qui prévaudront, soit pour la reconduction d'une stratégie d'investissement similaire avec un nouvelle date cible d'échéance, soit pour la fusion du fonds avec un autre OPCVM, soit pour la liquidation du fonds, sous réserve d'agrément par l'AMF.

Le fonds n'a pas d'indicateur de référence. Le fonds est un OPCVM géré activement. La composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire financier, sous réserve du respect de l'objectif de gestion et de la politique d'investissement.

Autres informations: l'approche ESG appliquée au FCP prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, sans pour autant être un facteur déterminant dans la prise de décision.

**Investisseurs de détail visés :** Du fait de la date d'échéance du fond, ce fonds convient à l'investisseur qui ne prévoit pas de retirer son apport avant le 31 décembre 2027, et dont l'objectif est la croissance de son capital sans garantie de préservation du capital.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle de l'investisseur ainsi que de ses connaissances des produits d'investissement et de son expérience ainsi que de son patrimoine personnel, de ses besoins d'argent actuels et futurs mais également de son souhait ou non de prendre des risques.

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un rachat chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 12 heures CET/CEST et sont exécutées le 1er jour ouvré suivant, sur la VL de la veille.

**Dépositaire :** le dépositaire du FCP est CACEIS Bank

Cette part est une part de capitalisation.

Le prospectus du fonds, la dernière version du document d'informations clés ainsi que le dernier rapport annuel sont disponibles sur le site [www.axiom-ai.com](http://www.axiom-ai.com) ou directement auprès de l'initiateur.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 31 décembre 2027.

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de Axiom Alternative Investments à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : le FCP est investi dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer, il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des instruments financiers liés à cet émetteur peut baisser.
- Risque de liquidité : les marchés sur lesquels le FCP intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.
- Risque de contrepartie : le FCP peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles, notamment dans le cadre d'opérations impliquant des instruments dérivés sur des marchés de gré à gré.
- Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : l'utilisation des produits dérivés peut entraîner des risques de pertes spécifiques à ces stratégies

## SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2027**

**Exemple d'investissement: 10 000 EUR**

| Scenarios            |   | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après le 31/12/2027 |
|----------------------|---|---------------------------|------------------------------------|
| <b>Minimum</b>       | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                           |                                    |
| <b>Tensions</b>      | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | <b>8 024 €</b>            | <b>7 788 €</b>                     |
|                      | Rendement annuel moyen  | -19.8%                    | -6.1%                              |
| <b>Défavorable</b>   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | <b>8 731 €</b>            | <b>9 268 €</b>                     |
|                      | Rendement annuel moyen  | -12.7%                    | -1.9%                              |
| <b>Intermédiaire</b> | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | <b>10 048 €</b>           | <b>10 969 €</b>                    |
|                      | Rendement annuel moyen  | 0.5%                      | 2.3%                               |
| <b>Favorable</b>     | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | <b>11 542 €</b>           | <b>12 468 €</b>                    |
|                      | Rendement annuel moyen  | 15.4%                     | 5.7%                               |

- Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et décembre 2022.
- Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre mars 2014 et juillet 2018.
- Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2013 et décembre 2018.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

## QUE SE PASSE-T-IL SI AXIOM ALTERNATIVE INVESTMENTS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Pour votre protection, les actifs du fonds sont détenus auprès d'une entité distincte, le dépositaire, de sorte que la capacité de paiement du fonds ne serait pas affectée par l'insolvabilité de la société de gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit. Il n'y a pas de système de compensation ou de garantie en place, qui puisse compenser en totalité ou en partie cette perte.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

### Coût au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

|                              | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 31/12/2027 |
|------------------------------|---------------------------|---------------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>          | 345€                      | 851€                            |
| Incidence des coûts annuels* | 3.5%                      | 2.1%                            |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.4% avant déduction des coûts et de 2.3% après cette déduction.

### Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                                 |   | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>   | 1,00% du montant investi. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.   | Jusqu'à 100€              |
| <b>Coûts de sortie</b>  | 1,00% du montant investi. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.   | Jusqu'à 100€              |
| <b>Coûts récurrents supportés chaque année</b>                            |   |                           |
| <b>Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation*</b> | 1,25% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.   | 125€                      |
| <b>Coûts de transaction</b>   | 0,20% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 20€                       |
| <b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>               |   |                           |
| <b>Commissions liées aux résultats</b>                                    | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.  | 0€                        |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée recommandée de placement est jusqu'à la Date d'Echéance, soit le 31 décembre 2027.

Cependant, vous pouvez racheter votre investissement sans pénalités à tout moment pendant cette période, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les rachats sont possibles quotidiennement. Dans des circonstances exceptionnelles, votre droit à demander le rachat de votre investissement peut être suspendu.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Si vous avez des réclamations à formuler concernant ce produit, la conduite de l'initiateur vous pouvez utiliser différents moyens de communication : par e-mail à [contact@axiom-ai.com](mailto:contact@axiom-ai.com), par courrier au 39 avenue Pierre 1<sup>er</sup> de Serbie 75008 Paris, France. Dans tous les cas, vous devez clairement indiquer vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et expliquer brièvement la plainte. Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet [www.axiom-ai.com](http://www.axiom-ai.com).

## AUTRES INFORMATIONS

La part de ce fonds n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person», selon les définitions des réglementations américaines "Regulation S" et "FATCA". Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du fonds ou de votre conseiller fiscal. La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexacts ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus. Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentés dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.